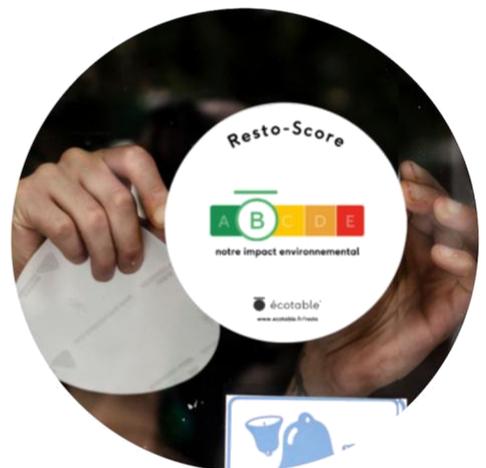


Écotable créé le « Resto-Score » afin d'accélérer la transition écologique du secteur de la restauration.

Écotable, l'entreprise qui accompagne le secteur de la restauration dans sa transition écologique, annonce la création du Resto-Score. Dans la lignée de la loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 imposant un affichage environnemental des biens et services, Écotable souhaite permettre aux restaurateurs d'évaluer leurs pratiques en matière d'écoresponsabilité, et offrir aux consommateurs plus de transparence. Le Resto-Score sera officiellement lancé le 18 avril prochain.

Pourquoi un Resto-Score ?

Connu pour son label de restauration durable, permettant d'ores et déjà aux clients de choisir des restaurants engagés sur son site [ecotable.fr](https://www.ecotable.fr), Écotable a souhaité aller plus loin en créant un outil d'accompagnement et de communication pour l'ensemble des restaurants, commerciaux ou collectifs, engagés ou non.



« Nous sommes ravis de lancer le Resto-Score en réponse à la loi « Climat et Résilience ». Notre objectif est de permettre aux restaurateur.ice.s d'anticiper l'application de cette loi, et de les aider à améliorer leurs pratiques pour afficher une note optimale. »

Fanny Giansetto, co-fondatrice d'Écotable

Comment fonctionne le Resto-Score ?

Le Resto-Score est un système de notation qui évalue les pratiques des restaurateurs sur plus de 150 critères portant sur trois niveaux : la santé humaine, la santé des animaux et la santé environnementale. Reprenant ainsi volontairement le principe « d'une seule santé » ou « one health » (approche agréée par de nombreuses organisations internationales et qui reconnaît que la santé humaine, animale et l'environnement, à travers les écosystèmes et la biodiversité, sont éminemment liés et interdépendants), Écotable étudie pour ce score aussi bien des questions comme le mode de production des aliments, la gestion des déchets ou l'utilisation des ressources naturelles dans une vision holistique.

Le score final attribué au restaurant pourra être affiché par le restaurateur auprès de ses clients. Il prendra la forme d'une lettre (allant de A à E), facilitant pour les clients de restaurant la possibilité de faire des choix éclairés en matière de restauration durable. Un sous-score détaillé selon les niveaux (santé humaine, animale et environnementale) sera disponible et accessible aux consommateurs sur le site Internet d'Écotable.

« Après le Nutri-Score, l'Éco-Score ou encore le Planet-Score, il nous est apparu indispensable que la restauration ait son propre score. Comment accompagner le secteur vers de meilleures pratiques si les restaurateurs ne connaissent pas les impacts de ces dernières ? »

Camille Delamar, présidente d'Écotable.

Avec sa plateforme Impact, Écotable permettait déjà aux restaurateurs de calculer l'impact environnemental de leur établissement. À la suite d'un audit, ces derniers obtenaient un score sur 100, ainsi que des pistes d'améliorations concrètes. L'idée du Resto-Score est de se positionner comme l'outil de référence pour le déploiement de l'affichage environnemental en France en reprenant les codes auxquels les consommateurs sont désormais habitués.



« Le Resto-Score d'Écotable est une initiative importante pour aider les restaurants à devenir plus durables, tout en aidant les consommateurs à faire des choix plus respectueux de l'environnement. C'est une étape importante dans la réalisation de l'objectif commun de réduire l'impact environnemental de l'alimentation en France. »

Fanny Giansetto, co-fondatrice d'Écotable

À propos d'Écotable

Écotable est une entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire dont la mission est d'accompagner les restaurants dans leur transition écologique. Elle propose, sur sa plateforme de restauration durable Impact, plusieurs outils pour permettre aux professionnel.le.s de la restauration de progresser dans leur démarche écologique. Écotable a également un label qui permet aux consommateurs d'identifier les restaurants écoresponsables dans toute la France.

www.ecotable.fr

www.impact.ecotable.fr